

**BOUDRY** Vuilliomnet électricité bâtit son nouveau siège, à côté de la gare.

# Ecrin neuf pour une grosse PME

## CONTEXTE

Le trou ne passe pas inaperçu. A proximité immédiate de la gare de Boudry, un énorme chantier est en cours. Dans moins d'un an, Vuilliomnet SA emménagera ici dans son nouveau bâtiment. Un écrin de 22 000 mètres cubes, à la mesure des ambitions de la plus grande entreprise d'électricité du canton, jusqu'ici à l'étroit à Neuchâtel et Colombier.

## LÉO BYSAETH

«A l'étroit, nous cherchions un terrain depuis des années. Nous avons trouvé notre bonheur sur le plateau de Boudry.»

Au siège de Vuilliomnet Electricité SA (si après Vuilliomnet), rue F.-C.-de Marval, à Monruz, Denis Frigerio ne la joue pas faux modeste. A la tête de l'entreprise depuis 32 ans, il est fier de son projet et il le dit: «Je suis un patron content!»

La PME a racheté un terrain jouxtant Biopolis, du nom du pavillon d'Expo 02 qui a été remonté là et qui accueille deux entreprises du bâtiment (Fasel échafaudages SA, Gottburg toitures SA). Le nouveau bâtiment est d'ailleurs baptisé Biopolis II. Le chantier a démarré en octobre dernier et le bâtiment sera livré à la mi-novembre 2018.

Si le patron de cette entreprise, la plus importante du canton dans le domaine, affiche sa fierté, c'est que le projet est l'outil qu'il lui fallait pour répondre à son développement. La dimension de l'ouvrage est à l'échelle des besoins: trois étages, 60 m de long pour 22 de large, sans compter la rampe hélicoïdale qui donne accès au parking construit sur le toit.

Biopolis II permettra à l'entreprise de quitter les locaux qu'elle occupe à Neuchâtel et à Colombier. Ses 85 emplois iront donc à Boudry. A comparer avec les 30 emplois offerts en 1986, l'année où Denis Frigerio a pris les commandes.

Vuilliomnet occupera les deux étages supérieurs de Biopolis II, celui du bas étant utilisé par l'entreprise d'échafaudages Fasel SA. Au lieu de 1500 m<sup>2</sup> répartis sur deux sites, Vuilliomnet disposera désormais d'environ 2400 mètres carrés: un étage de stockage, un étage de bureaux. L'entreprise



Voilà à quoi ressemblera le nouveau bâtiment qui mesurera 60 m (sans la rampe hélicoïdale) sur 22. SP BAT-MANN CONSTRUCTEUR INTÉGRAL SA



Le chantier avance à grands pas. L'entrée en jouissance du nouveau bâtiment est prévue pour la mi-novembre 2018. CHRISTIAN GALLEY

a vu grand. «Mais nous avons dû revoir nos plans pour pouvoir répondre aux besoins supplémentaires qui naissent des développements en cours», explique le patron.

La taille ne fait pas tout. Denis Frigerio souligne la qualité ar-

chitecturale et la modernité du futur siège de l'entreprise. «Le bâtiment aura de la classe, avec son revêtement de tôle ondulée de couleur jaune et noire.»

Prenant la place d'un terrain non construit, le nouveau siège de Vuilliomnet améliorera l'es-

thétique du coin. Le bâtiment se veut également exemplaire sur le plan énergétique. «Nous aurons neuf sondes pour aller chercher la chaleur à 200 m de profondeur. Cela permettra de chauffer nos locaux en hiver et de les rafraîchir en été.» Les locaux ne seront

pas climatisés, mais ventilés et tempérés en permanence grâce à une technique d'air pulsé. L'éclairage sera entièrement réalisé en LED. Une installation photovoltaïque en toiture livrera du courant directement consommé sur place. ●

## CHIFFRES & DATES

**22 000** mètres cubes: le volume total de Biopolis II.

**85** le nombre d'emplois offerts aujourd'hui par Vuilliomnet électricité SA qui désormais seront localisés à Boudry.

**10** millions de francs: le chiffre d'affaires de Vuilliomnet électricité SA.

**1924** Date de la fondation de la société Virgile Vuilliomnet & Cie, établie à la Grand-Rue 7 à Neuchâtel. La société sera transformée en société anonyme en 1933.

**1954** Date de la création de la succursale de Colombier.

**1994** Date de la création de la succursale de La Chaux-de-Fonds.

## «Merci à Boudry!»

Le patron de Vuilliomnet électricité SA ne tarit pas d'éloges sur l'accueil dont son projet a bénéficié de la part des autorités communales de Boudry. «Nous avons été accueillis à bras ouverts. Le conseiller communal Jean-Pierre Leuenberger (réd: chef du dicastère de l'Environnement et de l'aménagement du territoire) a été très réactif.» Fait rarissime, selon lui, «nous avons eu le permis de construire en un mois».

Ce qui a facilité les choses, c'est aussi que le projet n'a fait face à aucune opposition. Les voisins qui auraient pu être potentiellement gênés n'étaient pas légion. Et Denis Frigerio a empoigné son bâton de pèlerin, rencontrant personnellement les intéressés pour leur expliquer le projet. «L'un d'eux m'a même dit que notre projet allait améliorer l'esthétique du site.» ●

## ANCIEN LIEU DE STOCKAGE D'HYDROCARBURES, LE SITE A ÉTÉ DÉPOLLUÉ

Pour le mandataire, Bat Mann Constructeur intégral SA, ce chantier ne présente pas de difficulté particulière. «Jusqu'à présent, le calendrier est tenu», confie l'architecte Jean-Pierre Lutz.

Avant de construire, il a fallu préparer le terrain. A cet emplacement se dressaient les citernes géantes à mazout, démantelées en 1995. Cette activité a pollué le sol. Une pollution de faible ampleur, selon Mikaël Hänni, patron d'YBR géologues SA, à Boudry.

«Le site était inscrit au cadastre des 'sites pollués ne nécessitant ni surveillance ni assainissement'», précise-t-il. «Notre travail a consisté à préciser l'ampleur et la répartition des zones polluées. Nous avons réalisé une vingtaine de sondages, analysé les carottes, ce qui a

permis de modéliser les zones en fonction de leur charge en polluants.» Au final, il a fallu évacuer entre 2000 et 3000 m<sup>3</sup> de terre, qui ont été mises en décharge ordinaire pour matériaux inertes, car les taux de pollution résiduelle étaient compatibles avec un tel stockage.

Pour YBR, ce projet était «très intéressant». Il s'agissait «d'optimiser la caractérisation chimique des polluants pour les envoyer vers les filières les plus adéquates tout en optimisant le réemploi sur place des matériaux non pollués». Ces préparatifs évitent de gaspiller une énorme quantité d'énergie grise, puisque ne sont évacués que les matériaux les plus chargés en polluants et d'économiser les volumes à mettre en décharge.